

## Chômage et postes vacants selon le niveau de scolarité, de 2016 à 2022



par René Morissette

Date de diffusion : le 24 mai 2023



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

# Chômage et postes vacants selon le niveau de scolarité, de 2016 à 2022

par René Morissette

DOI : <https://doi.org/10.25318/36280001202300500001-fra>

En 2022, le nombre moyen de postes vacants au Canada était de 942 000, soit deux fois et demie la moyenne de 377 000 enregistrée en 2016 (tableau 14-10-0328-01 de Statistique Canada). La forte augmentation du nombre de postes vacants observée au cours de cette période a mis au premier plan le concept de **pénurie de main-d'œuvre**, concept selon lequel, dans certains secteurs de l'économie, il pourrait y avoir un nombre insuffisant de travailleurs disponibles pour pourvoir les postes vacants.

Il est difficile de déterminer s'il y a suffisamment de travailleurs pour pourvoir certains postes vacants en particulier, car les postes vacants ont des exigences en matière de compétences différentes (niveau de scolarité, niveau d'expérience, compétences professionnelles et linguistiques), tandis que les travailleurs peuvent être compétents dans plusieurs professions et avoir des compétences différentes, dont certaines ne sont pas prises en compte dans les enquêtes<sup>1</sup>.

Un point de départ consiste à comparer le nombre de postes vacants exigeant un niveau de scolarité donné avec le nombre de demandeurs d'emploi qui ont ce niveau de scolarité. Cet exercice simple permet à une personne de pouvoir répondre aux questions suivantes :

- 1) Au cours des dernières années, à l'échelle nationale, le nombre de postes vacants exigeant un niveau de scolarité donné a-t-il dépassé le nombre de demandeurs d'emploi ayant un tel niveau de scolarité?
- 2) Si c'est le cas, dans quelles régions a-t-on observé ce plus grand nombre de postes vacants?
- 3) Si c'est le cas, pour quels niveaux de scolarité ce plus grand nombre de postes vacants a-t-il été observé?

Cet exercice offre une perspective utile pour comprendre la nature du resserrement actuel du marché du travail. Par exemple, il permet d'évaluer dans quelle mesure le manque de travailleurs hautement scolarisés sous-tend les défis de recrutement auxquels sont confrontés les employeurs canadiens.

À l'aide des données de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) et de l'Enquête sur la population active de 2016 à 2022, le présent article répond aux trois questions indiquées ci-dessus.

## Depuis 2016, le nombre de Canadiens sans emploi titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme d'études supérieures a toujours dépassé le nombre de postes vacants exigeant une telle scolarité

Au cours de chaque trimestre de 2016 à 2022, le nombre de chômeurs titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur a dépassé le nombre de postes vacants exigeant une telle scolarité. Par exemple, 113 000 postes vacants exigeaient un baccalauréat ou un grade supérieur au cours du quatrième

---

1. Un autre point à considérer est que les entreprises dont les coûts de formation sont négligeables peuvent maximiser leurs profits en utilisant une stratégie de ressources humaines qui combine des offres de salaires relativement faibles avec un taux de roulement élevé de la main-d'œuvre, ce qui entraîne un nombre élevé de postes vacants.

trimestre de 2022, soit environ la moitié du nombre de chômeurs qui avaient une telle scolarité et étaient nés au Canada ou étaient des immigrants ayant obtenu le droit d'établissement (227 000) (tableau 1). Le nombre total de postes vacants exigeant une telle scolarité (113 000) était même inférieur au nombre d'immigrants sans emploi (123 000) titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur<sup>2</sup>.

De même, de 2016 à 2022, le nombre de chômeurs ayant fait des études postsecondaires partielles ou complètes a toujours dépassé le nombre de postes vacants exigeant de telles études<sup>3</sup>.

En revanche, le nombre de postes vacants exigeant un diplôme d'études secondaires ou moins a dépassé le nombre de Canadiens sans emploi ayant une telle scolarité seulement depuis le troisième trimestre de 2021. Par exemple, au cours du quatrième trimestre de 2022, 497 000 postes vacants exigeaient un diplôme d'études secondaires ou moins, alors que 296 000 personnes nées au Canada sans emploi et 70 000 immigrants sans emploi avaient une telle scolarité.

## **Au cours du troisième trimestre de 2022, le nombre de chômeurs titulaires d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur dépassait le nombre de postes vacants exigeant de telles études dans pratiquement toutes les grandes régions économiques**

Cette tendance ne se limite pas à quelques régions : au cours du troisième trimestre de 2022, qui a enregistré près de 1 million de postes vacants dans l'ensemble du pays, le nombre de postes vacants exigeant un diplôme d'études secondaires ou moins a dépassé le nombre de chômeurs ayant une telle scolarité dans toutes les régions économiques visées au tableau 2. Par exemple, Montréal comptait environ 35 000 de ces postes vacants au cours de ce trimestre, alors que le nombre de chômeurs titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou moins était en moyenne de 18 000. Au cours du troisième trimestre de 2022, le salaire horaire moyen offert pour ces postes vacants était de tout au plus 20,35 \$ par heure à l'échelle nationale (tableau 14-10-0328-01 de Statistique Canada).

En revanche, le nombre de postes vacants exigeant un baccalauréat ou un grade supérieur était inférieur au nombre de chômeurs ayant une telle scolarité dans toutes les régions sélectionnées, à l'exception de la Capitale-Nationale (Québec). De même, le nombre de postes vacants exigeant des études postsecondaires partielles ou complètes était généralement inférieur au nombre de chômeurs ayant une telle scolarité.

Dans l'ensemble, les tableaux 1 et 2 ne fournissent aucune preuve que les difficultés de recrutement éprouvées par les employeurs canadiens qui cherchent à pourvoir des postes exigeant des études postsecondaires ou supérieures peuvent être attribuées à un **manque de chercheurs d'emploi ayant un tel niveau de scolarité**<sup>4</sup>. Ils suggèrent plutôt que la source de ces difficultés de recrutement reflète probablement une disparité entre :

A) les compétences requises pour l'emploi ou les salaires offerts et;

2. Par souci de simplicité, le tableau 1 omet les chômeurs qui ne sont ni nés au Canada ni immigrants ayant obtenu le droit d'établissement. L'ajout de ce groupe ne modifie aucune des constatations présentées ci-dessus, pas plus que le fait de restreindre les échantillons aux chômeurs qui ne sont pas mis à pied temporairement.
3. L'expression « études postsecondaires partielles ou complètes » renvoie aux catégories suivantes de l'EPVS : certificat ou diplôme non universitaire et certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat.
4. Cette constatation s'applique même après avoir tenu compte du fait que l'EPVS exclut certains secteurs (les organisations religieuses; les ménages privés; et les administrations publiques fédérales, provinciales, territoriales, internationales et autres administrations extraterritoriales) et, par conséquent, ne compte pas tous les postes vacants sur le marché du travail.

- B) les compétences acquises (ou reconnues par les employeurs) par des chômeurs hautement scolarisés ou leur salaire minimum accepté.

Un manque de concordance entre le domaine d'expertise requis pour l'emploi et le domaine d'études des chercheurs d'emploi ou entre les conditions de travail qui prévalent dans certaines professions et celles recherchées par les chercheurs d'emploi, la non-reconnaissance des titres de compétences étrangers ou de l'expérience de travail étrangère, une expérience de travail insuffisante et des compétences linguistiques inadéquates sont des exemples de cette disparité.

Les tableaux 1 et 2 indiquent également qu'au cours des derniers trimestres, le nombre de postes vacants exigeant un diplôme d'études secondaires ou moins a dépassé le nombre de chômeurs ayant une telle scolarité à l'échelle nationale et dans la plupart des régions économiques. Le nombre relativement élevé de ces postes vacants reflète probablement une combinaison de facteurs, comme les offres de salaires et avantages sociaux relativement faibles, les horaires de travail qui pourraient ne pas correspondre aux préférences des chercheurs d'emploi et les pénuries de candidats ayant une expérience pertinente dans certaines professions peu spécialisées, mais pas nécessairement toutes.

## Conclusion

Tous les postes vacants ne se situent pas à un même pied d'égalité. Certains exigent relativement peu d'études et offrent des salaires relativement bas, tandis que d'autres ont besoin d'employés hautement scolarisés et offrent des salaires relativement élevés.

Le présent article montre que les difficultés des employeurs à pourvoir les postes vacants exigeant un niveau de scolarité élevé ne peuvent pas, en général, être attribuées à une pénurie nationale de chercheurs d'emploi hautement scolarisés ou à des pénuries locales en matière de pareils chercheurs d'emploi. Pour ces emplois, il existe **potentiellement** un bassin suffisant de travailleurs hautement scolarisés à l'échelle nationale et locale, mais comme ces emplois ne sont pas homogènes, des postes peuvent rester vacants en raison d'un manque de concordance entre les compétences requises pour l'emploi et les compétences possédées par les chercheurs d'emploi hautement scolarisés. Un manque de personnes formées dans des domaines précis (p. ex. les soins infirmiers et l'ingénierie), un manque de concordance entre les salaires minimums acceptés par les chercheurs d'emploi et les salaires offerts pour certains postes vacants, et les connaissances potentiellement imparfaites des chercheurs d'emploi sur l'existence de ces postes vacants peuvent également être des facteurs contributifs<sup>5</sup>.

Cet article montre également que les pénuries nationales et locales de demandeurs d'emploi ayant un niveau de scolarité approprié n'ont été observées que pour les postes vacants exigeant un diplôme d'études secondaires ou moins. En outre, ces pénuries n'ont été observées que récemment, depuis le troisième trimestre de 2021. La mesure dans laquelle ces postes vacants peuvent être attribués à des pénuries de main-d'œuvre dans des professions peu spécialisées plutôt qu'à des offres de salaires et d'avantages sociaux relativement faibles ou à d'autres facteurs demeure une question ouverte.

Ces résultats ajoutent une nuance importante aux discussions sur les stratégies optimales à utiliser, le cas échéant, pour atténuer les difficultés rencontrées au chapitre du recrutement et auxquelles sont confrontés plusieurs employeurs au Canada. Ils indiquent clairement que le concept de pénurie de main-d'œuvre ne peut être appliqué sans discernement dans l'analyse de l'état actuel du marché du travail au Canada.

---

5. Comme de nombreux chercheurs d'emploi utilisent Internet pour leur recherche d'emploi, les questions d'information sont susceptibles d'être moins courantes aujourd'hui que par le passé.

**Tableau 1**  
**Nombre de postes vacants et de chômeurs, selon le niveau de scolarité, de 2016 à 2022**

Période	Niveau de scolarité								
	Diplôme d'études secondaires ou inférieur			Études postsecondaires partielles ou complètes			Baccalauréat ou grade supérieur		
	Postes vacants	Chômeurs nés au Canada	Chômeurs immigrants	Postes vacants	Chômeurs nés au Canada	Chômeurs immigrants	Postes vacants	Chômeurs nés au Canada	Chômeurs immigrants
	milliers								
<b>2016</b>									
Premier trimestre	193	504	106	95	454	113	42	128	135
Deuxième trimestre	242	455	97	103	412	119	46	107	137
Troisième trimestre	253	450	96	100	382	108	52	162	146
Quatrième trimestre	241	402	88	94	360	98	46	108	128
<b>2017</b>									
Premier trimestre	236	465	103	104	430	102	47	115	125
Deuxième trimestre	295	432	101	113	387	99	52	111	117
Troisième trimestre	298	388	93	116	366	103	53	142	147
Quatrième trimestre	303	335	79	113	338	100	53	101	129
<b>2018</b>									
Premier trimestre	287	402	89	119	377	100	56	112	109
Deuxième trimestre	351	380	78	135	345	89	61	119	119
Troisième trimestre	349	349	99	138	353	90	64	146	127
Quatrième trimestre	344	317	73	138	295	91	65	103	119
<b>2019</b>									
Premier trimestre	302	378	90	137	374	100	67	113	129
Deuxième trimestre	362	358	87	150	338	87	69	98	124
Troisième trimestre	354	354	97	141	323	91	68	139	140
Quatrième trimestre	308	329	83	132	297	82	69	98	121
<b>2020</b>									
Premier trimestre	290	425	92	149	416	108	74	125	161
Deuxième trimestre	...	689	188	...	856	254	...	247	267
Troisième trimestre	...	570	170	...	584	199	...	270	233
Quatrième trimestre	328	450	145	161	470	148	72	187	192
<b>2021</b>									
Premier trimestre	304	481	147	168	569	187	81	171	187
Deuxième trimestre	444	455	146	194	478	181	93	159	185
Troisième trimestre	583	421	139	228	418	161	101	186	179
Quatrième trimestre	570	315	107	240	320	121	106	119	146
<b>2022</b>									
Premier trimestre	517	374	103	259	351	113	115	123	140
Deuxième trimestre	636	329	97	272	264	94	124	103	128
Troisième trimestre	604	317	87	271	278	89	117	140	145
Quatrième trimestre	497	296	70	246	240	82	113	104	123

... n'ayant pas lieu de figurer

**Note :** Les études postsecondaires comprennent les certificats ou diplômes de métiers.

**Sources :** Statistique Canada, Enquête sur la population active et Enquête sur les postes vacants et les salaires.

Tableau 2

Nombre de postes vacants et de chômeurs dans certaines régions économiques, selon le niveau de scolarité, troisième trimestre de 2022

Région économique	Niveau de scolarité					
	Diplôme d'études secondaires ou inférieur		Études postsecondaires partielles ou complètes		Baccalauréat ou grade supérieur	
	Postes vacants	Chômeurs	Postes vacants	Chômeurs	Postes vacants	Chômeurs
			milliers			
Halifax	7,8	6,5	2,8	4,0	1,8	3,7
Capitale-Nationale, Québec	13,9	4,3	10,6	5,5	3,3	3,0
Montréal	35,2	18,2	25,5	25,8	15,9	33,3
Ottawa	23,1	11,8	8,1	11,8	5,2	13,3
Kingston–Pembroke	7,2	5,9	2,9	3,7	0,7	2,4
Toronto	94,7	92,8	48,4	80,6	30,6	87,9
Kitchener–Waterloo–Barrie	24,4	18,6	9,8	18,3	2,9	10,9
Hamilton–Niagara Peninsula	25,3	18,4	9,6	13,9	2,2	10,1
London	13,7	9,4	5,4	8,9	2,5	6,7
Windsor–Sarnia	8,8	7,9	4,0	9,3	0,9	5,8
Winnipeg	13,7	10,4	5,1	6,9	2,6	6,7
Regina–Moose Mountain	4,9	4,3	1,5	1,9	0,6	2,6
Calgary	24,8	19,3	9,4	14,0	4,9	24,1
Edmonton	22,3	21,2	8,5	16,5	2,9	10,6
Île et côte de Vancouver	16,1	7,0	4,9	7,2	1,7	5,5
Lower Mainland-Sud-Ouest	58,2	28,2	24,1	26,1	12,4	32,8

**Note** : Les études postsecondaires comprennent les certificats ou diplômes de métiers.

**Sources** : Statistique Canada, Enquête sur la population active et Enquête sur les postes vacants et les salaires.

## Auteur

René Morissette travaille à la Division de l'analyse sociale et de la modélisation, Direction des études analytiques et de la modélisation de Statistique Canada.